

COLLOQUE PAN-QUÉBÉCOIS

Relever le défi de la **reconnaissance** et du **soutien** de l'action communautaire au Québec

2 et 3 mars 2006, Université du Québec à Trois-Rivières

SYNTHÈSE du colloque :
PROPOSITIONS
ET PISTES D'ACTION



Organisé par la Table régionale des organismes communitaires en santé et service sociaux Centre-du-Québec / Mauricie en collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières et le Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA)

TABLE DES MATIÈRES

Le colloque est terminé, vive et vivement les suites!	3
Le colloque en quelques données statistiques.....	4
Remerciements	5
Présentation des ateliers du 3 mars 2006	6
Le milieu communautaire devrait faire quoi?	9
Le gouvernement devrait faire quoi?	15
Le milieu de la recherche devrait faire quoi?	21
Le milieu philanthropique devrait faire quoi?	22
Liste des éléments de contenu présentés lors du colloque	23
Conclusion.....	28

Partenaires financiers

Agence de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Fondation Lucie et André Chagnon
Ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale
Ministère de la Santé et des Services Sociaux

Le colloque est terminé, vive et vivement les suites!

Le colloque *Relever le défi de la reconnaissance et du soutien de l'action communautaire au Québec* a réuni 416 personnes les 2 et 3 mars 2006 à Trois-Rivières. Ce document présente les principales idées qui ont été proposées par les participantEs.

À la lecture de toutes ces propositions, il se dégage une volonté de mieux préparer l'avenir du mouvement communautaire. Trois messages sont clairement exprimés dans ce document.

Premièrement, le mouvement communautaire a atteint une maturité pour prendre sa place dans la société québécoise.

Deuxièmement, le mouvement doit se doter d'outils collectifs pour assurer son développement et mieux atteindre ses objectifs sociaux (structure, plan d'action, États généraux, sources de financement, renouvellement et maintien de sa main-d'œuvre).

Troisièmement, le mouvement communautaire peut compter sur des alliés tant au gouvernement du Québec, que dans les organisations philanthropiques ainsi qu'au sein du milieu de la recherche.

Fort d'idées des plus prometteuses, le Conseil d'administration de la TROC Centre-du-Québec/Mauricie a décidé d'aller de l'avant en faisant la promotion des résultats du colloque et en suscitant la participation de tous et de toutes. Mais d'abord, nous nous adressons à vous les 416 participantEs du colloque. Vous êtes nos premiers alliés! Nous souhaitons réussir l'après colloque avec vous.

Nous vous demandons de répondre à un sondage portant sur les suites à donner au colloque. Nous vous invitons à diffuser ce document dans votre groupe, votre organisation, votre instance. Faites-nous part des réactions de votre milieu, des propositions qui vous intéressent et des actions auxquelles vous souhaitez être associées.

Ce printemps et cet automne, la TROC Centre-du-Québec/Mauricie fait et fera des démarches auprès d'organisations (communautaires, gouvernementales, philanthropiques, en recherche) pour susciter des travaux afin d'actualiser des propositions contenues dans cette synthèse.

Bonne lecture et au grand plaisir de travailler ensemble à relever le défi de l'action communautaire. Manifestons-nous!

France Marquis
Co-présidente
TROC Centre-du-Québec/Mauricie

Sylvain St-Onge
Co-président
TROC Centre-du-Québec/Mauricie

Le colloque en quelques données statistiques

416 participantEs : 300 participantEs issuEs du communautaire. 75 participantEs d'organisations du gouvernement du Québec et 41 participantEs des milieux de la philanthropie et de la recherche. Les gens provenaient de 16 des 17 régions administratives du Québec.

Participation du communautaire : 203 personnes de 161 organismes communautaires
97 personnes de 72 regroupements communautaires

Participation du gouvernement : 75 personnes
5 ministères du gouvernement du Québec
10 organismes gouvernementaux nationaux
9 agences régionales de santé et de services sociaux
6 établissements publics de santé et de l'emploi
4 milieux municipaux (ville, CRÉ, MRC)
4 directions de santé publique

Participation des milieux de la recherche et de la philanthropie : 41 personnes
4 centraides
6 universités
4 fondations

Évaluation du colloque

203 participantEs sur 416 (49 %) ont complété, en partie ou en totalité, une fiche d'évaluation portant sur 36 éléments du colloque (17 communications, 4 ateliers, 2 films, repas, animation, accueil, locaux, etc.).

La TROC a aussi reçu des témoignages de satisfaction, soit de vive voix durant le colloque, soit après le colloque (appels téléphoniques et courriels). À partir de ces informations, nous avançons que la majorité des participantEs ont apprécié le colloque. 25 des 27 éléments de contenus (communications, conférence, films, ateliers) ont reçu une note cumulative de bon à très bon. Les 10 contenus les plus appréciés selon les 203 fiches d'évaluation complétées sont :

Théâtre Piperni
Conférence de Michel Venne
Film de la TROC CQ-M
Atelier sur la recherche
Film du ROC 03
Communication AM9/ Christian Jetté Université de Montréal
Communication PM11/ Paul Montminy, consultant
Communication AM4/ Yvon Comeau Université de Laval
Communication PM10/ René Lachapelle RQIIAC
Communication PM18/ Jacques Caillouette Université de Sherbrooke

REMERCIEMENTS

Comité scientifique

Réal Boivert	Agent de recherche en santé publique, Agence de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Jacques Caillouette	Professeur agrégé, département de service social, Université de Sherbrooke
Ginette Drouin-Busque	Agente de recherche, Secrétariat à l'action communautaire autonome
Paul Montminy	Conseiller en management et en développement d'OBNL
Paul Morin	Professeur agrégé, département de service social, Université de Sherbrooke
Nathalie Perreault	Conseillère en innovation sociale, ministère du Développement Économique de l'Innovation et de l'Exportation du Québec
Renaud Beaudry	Coordonnateur, Table régionale des organismes communautaires en santé et services sociaux Centre-du-Québec / Mauricie

Comité organisateur

Yves Blanchette	Regroupement des organismes de base en santé mentale de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Marc Ganière	Maison Raymond Roy (Auberge du cœur)
Melissa Lahaie et Steve Leblanc	Regroupement des organismes pour personnes handicapées de la Mauricie
Lyne Légaré	Corporation de développement communautaire de l'Érable
France Marquis	Association des cardiaques de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Nathalie Boudreault et Renaud Beaudry	Table régionale des organismes communautaires en santé et services sociaux Centre-du-Québec / Mauricie

Programme / Inscriptions / pochettes / cocardes / Animation générale / présentation synthèse : orale et écrite / logistique des communications et des ateliers



Le Centre de formation communautaire
De la Mauricie

Hélène Gervais	Agente de projet, CFCM
Réjean Laprise	Coordonnateur, CFCM
Monique Émond	Présentation synthèse du 3 mars 2006 Coordonnatrice, Centre d'intervention budgétaire et sociale (CIBES)

Un merci tout particulier aux 101 personnes impliqués de près dans ce colloque. Que se soit à l'accueil, à l'inscription, à l'animation et au secrétariat d'atelier, aux communications, à la production des films, nous vous en sommes très reconnaissants.

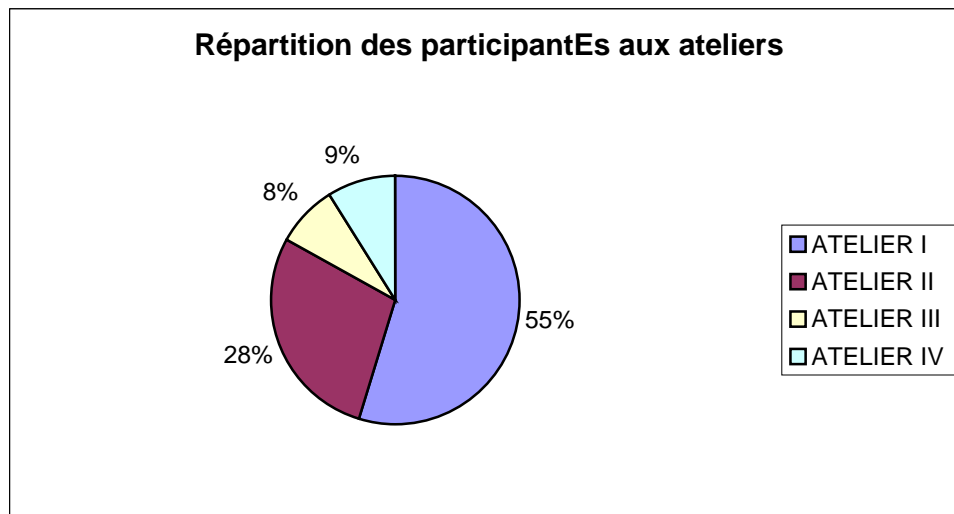
**PRÉSENTATION SYNTHÈSE
ATELIERS DU 3 MARS 2006
PROPOSITIONS
ET PISTES D'ACTION**

L'objectif principal du colloque était d'amener les personnes présentes à prioriser des pistes d'action pour favoriser la reconnaissance et le soutien de l'action communautaire au Québec. Pour arriver à de tels résultats, les organisateurs-trices leur ont présenté plusieurs contenus dont 17 communications, une pièce de théâtre, deux films, une conférence ainsi que différents lieux informels permettant l'échange et la réflexion sur toutes ces pistes d'action. Par la suite, des ateliers ont été tenus.

Dans les prochaines pages, nous vous présentons les propositions et les pistes d'action émises par les participantEs lors des ateliers du 3 mars. Il y avait un thème général : « Comment faire pour améliorer la reconnaissance et le soutien de l'action communautaire ? ».

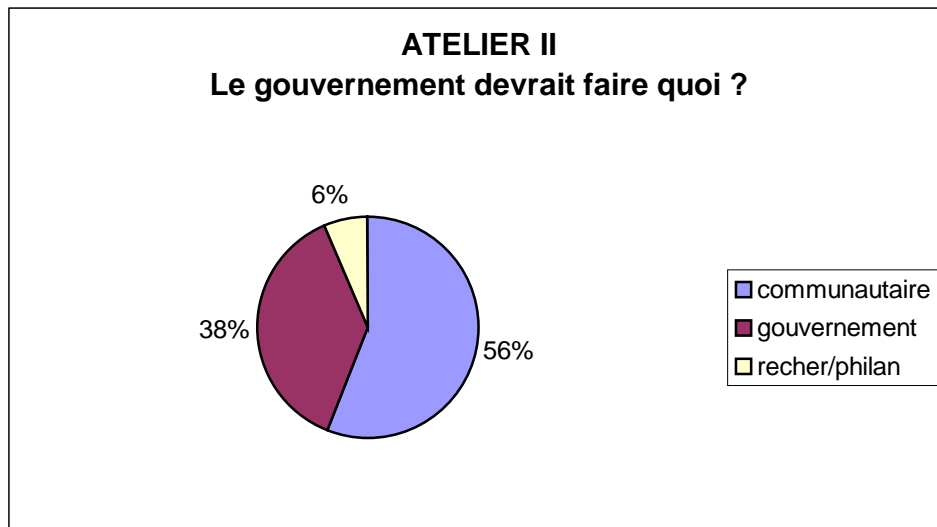
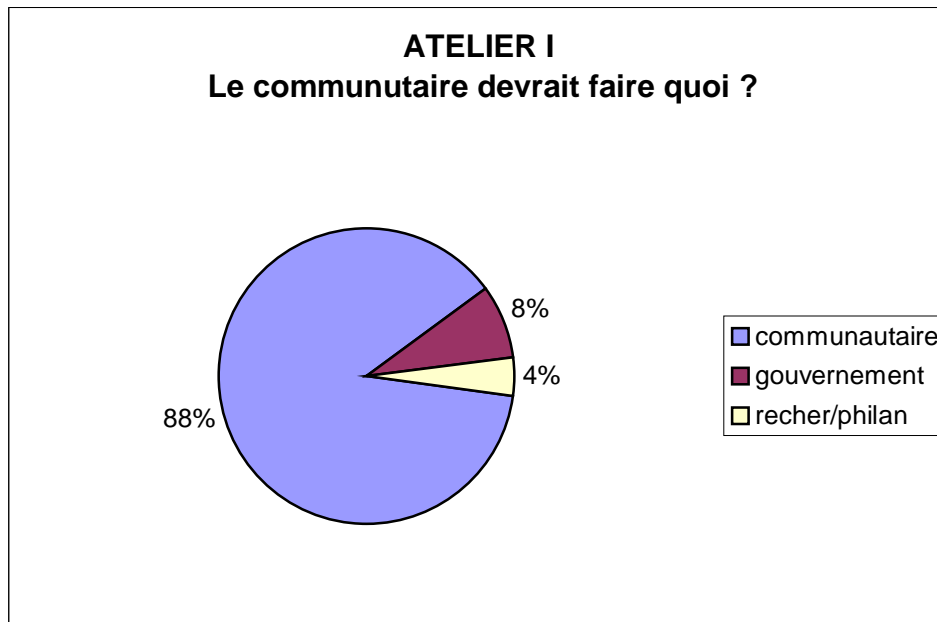
Rappelons que quatre ateliers différents étaient proposés aux participantEs:

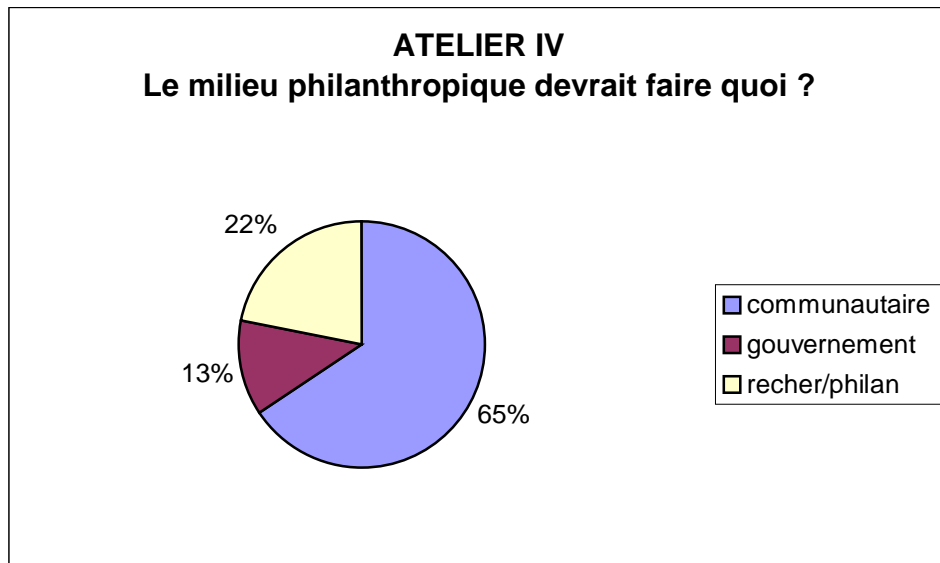
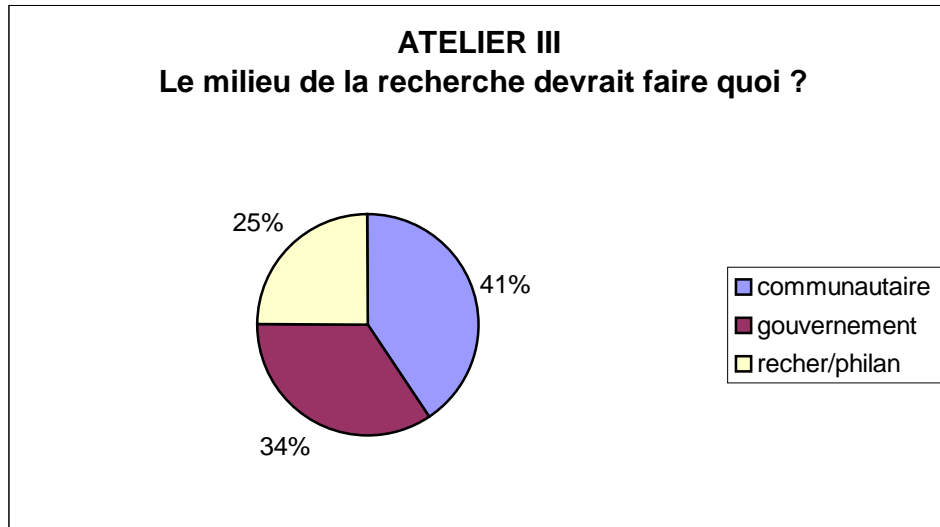
- 1- Le communautaire devrait faire quoi ? (212 personnes réparties dans 5 salles)
- 2- Le gouvernement devrait faire quoi ? (109 personnes réparties dans 2 salles)
- 3- Le milieu de la recherche devrait faire quoi ? (30 personnes)
- 4- Le milieu philanthropique devrait faire quoi ? (35 personnes)



Composition des ateliers

Note : Font partie de la section « recher/philan » le milieu universitaire et le milieu philanthropique.

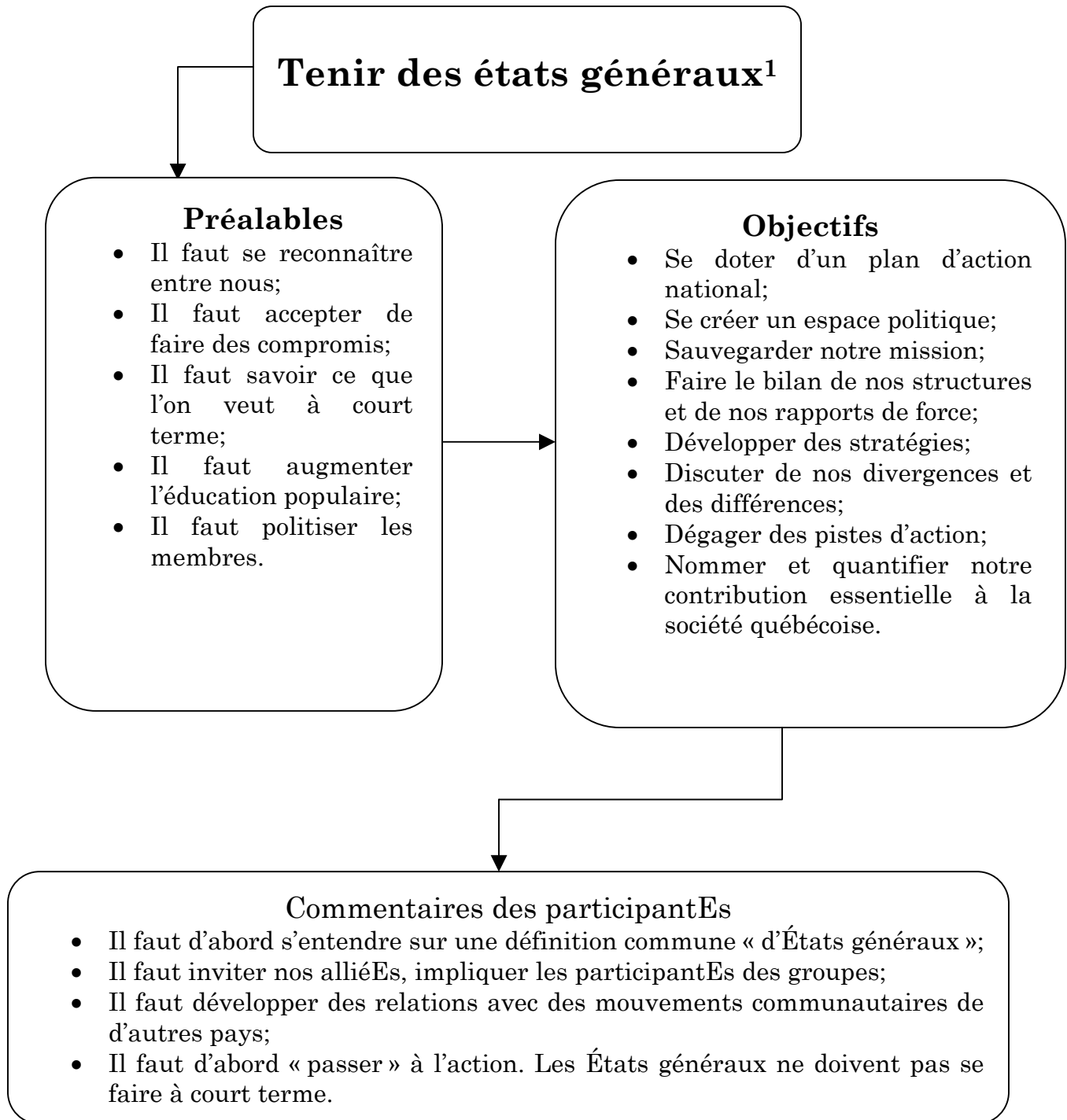




Atelier I

Le communautaire devrait faire quoi ?

Proposition #1

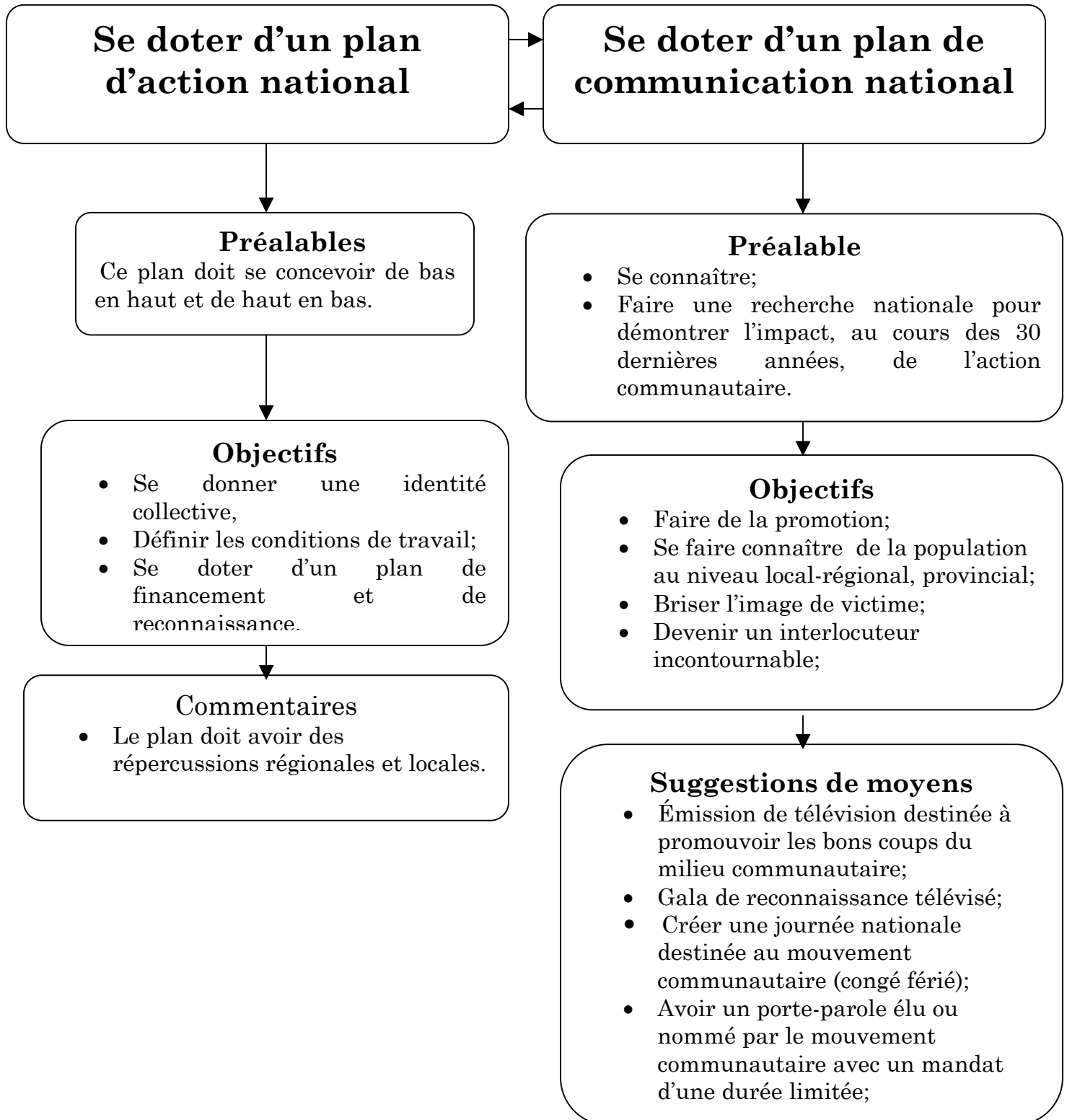


¹ Les participantEs voient les États généraux comme un moyen.

Atelier 1

Le communautaire devrait faire quoi ?

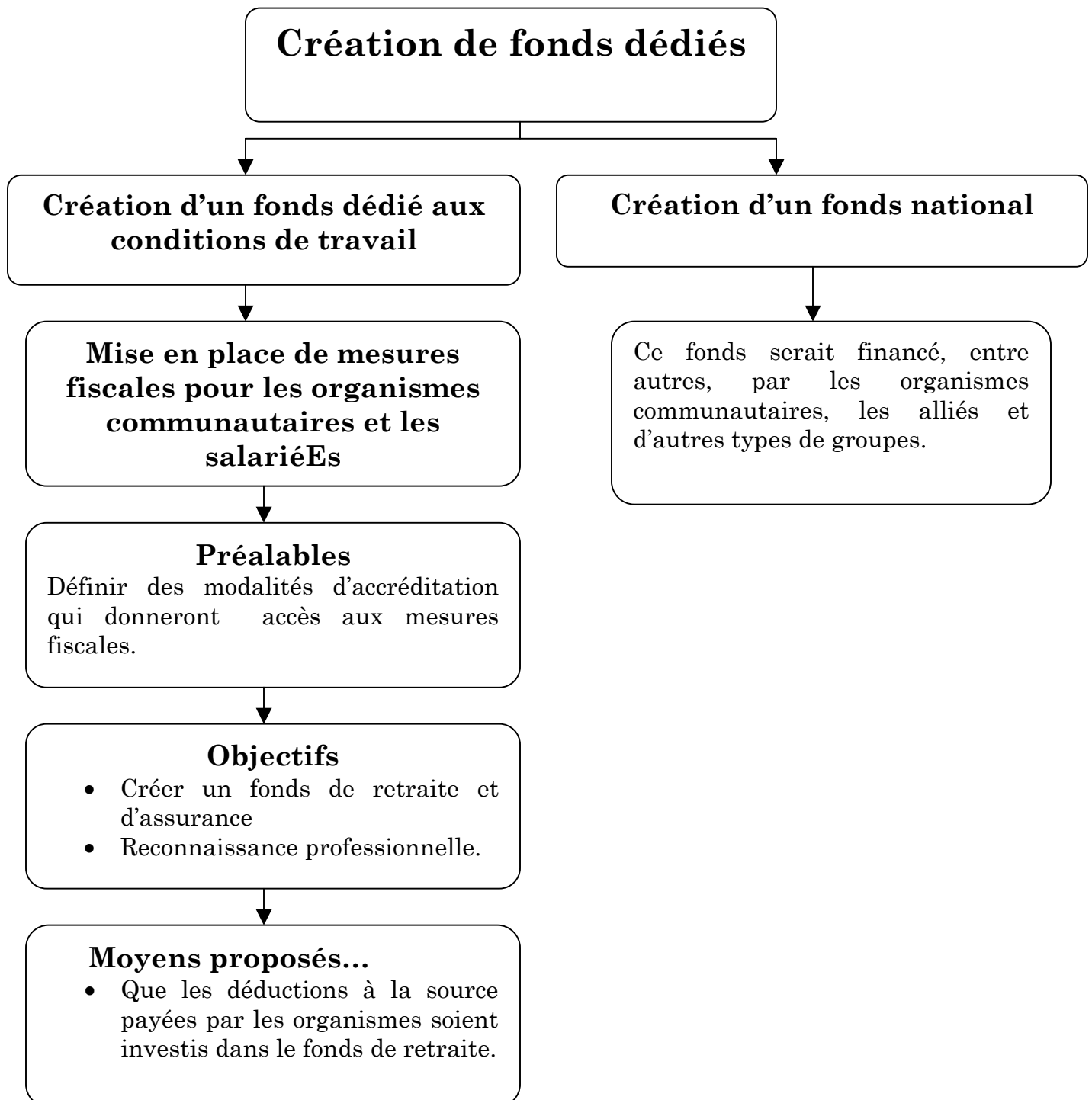
Proposition # 2



Atelier 1

Le communautaire devrait faire quoi ?

Proposition #3



Atelier 1

Le communautaire devrait faire quoi ?

Proposition #4

Se doter d'une loi-cadre pour les organismes communautaires

↓

Objectifs

- Se donner un espace juridique;
- Définir notre rapport avec l'État;

↓

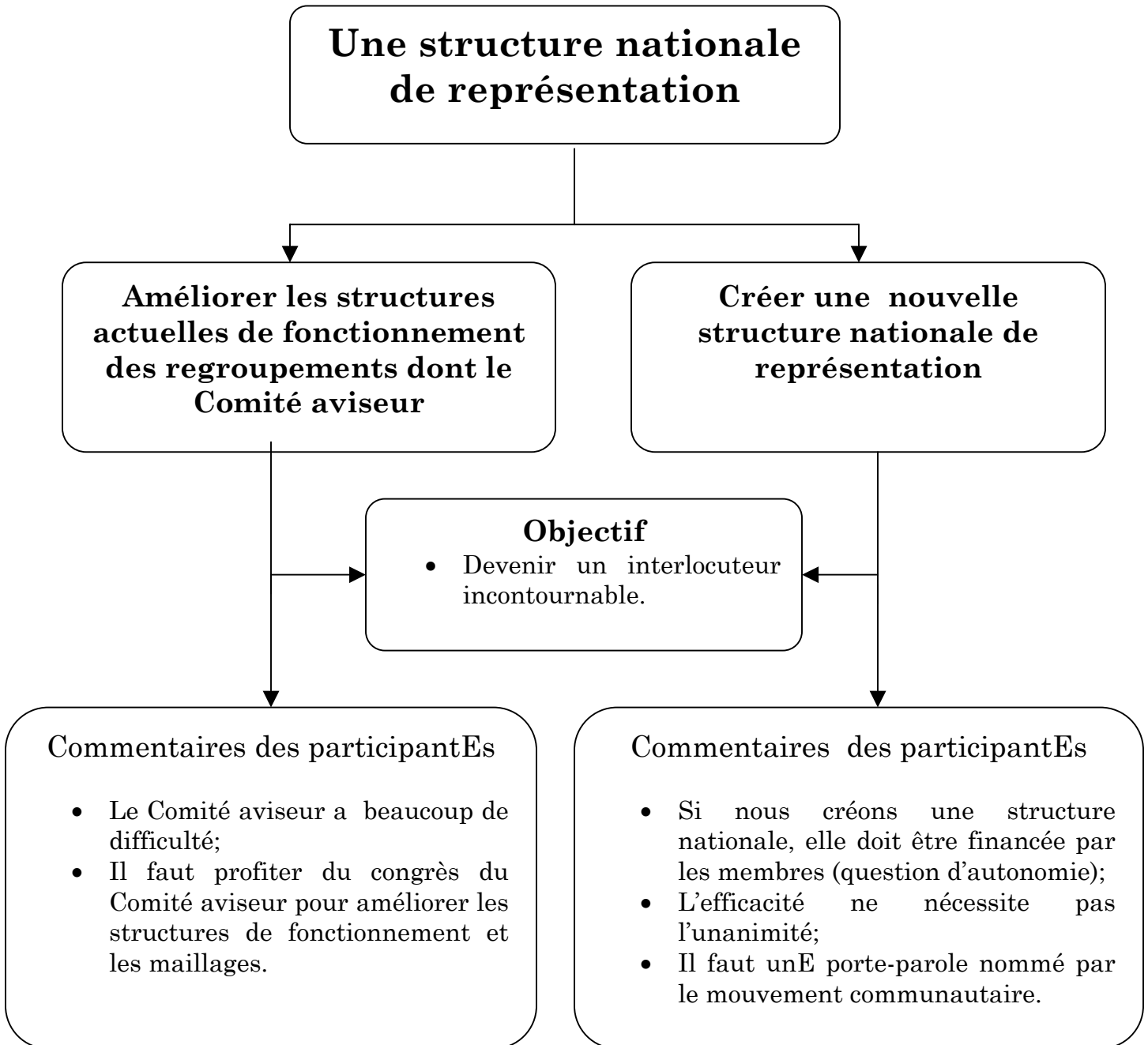
Ce que la loi cadre contiendra...

- Avantages fiscaux;
- Fonds dédiés aux conditions de travail ;
- Fonds national.

Atelier 1

Le communautaire devrait faire quoi ?

Proposition #5



Atelier 1

Le communautaire devrait faire quoi ?

Ce qui s'est aussi dit lors de la tempête d'idées

- Faire un ministère avec le SACA;
- Mettre en place des actions de sensibilisation et de conscientisation comme priorité nationale dans les plans d'action; ;
- Assurer la relève;
- Sensibiliser les communautés religieuses à donner davantage;
- Chaque secteur devrait se doter d'un cadre financier pour faciliter les négociations des enveloppes de financement;
- Création d'un guichet unique pour le financement de la mission;
- Revoir les stratégies de délégation et s'investir dans les lieux de décisions et de pouvoir.

Atelier II

Le gouvernement devrait faire quoi ?

Proposition #1

Adoption d'une loi- cadre pour les organismes communautaires



Objectif

- Reconnaître les organismes communautaires.

Commentaires des participantES

Il faut mettre en place un mécanisme pour différencier un organisme communautaire versus un organisme communautaire autonome.

Atelier II

Le gouvernement devrait faire quoi ?

Proposition #2

**Mise en place d'un comité
permanent bi-partite
(gouvernement-oc.)**



Objectif s

- Documenter les pratiques communautaires;
- Maintenir les acquis par les politiques gouvernementales

Atelier II

Le gouvernement devrait faire quoi ?

Proposition #3

Mettre sur pied un fonds dédié aux organismes communautaires spécifique aux conditions de travail



Ce fonds inclurait...

- Un fonds de pension;
- Reconnaissance professionnelle de la pratique;
- Une politique salariale :échelons, indexation;
- Création d'un réseau de travailleur-Es du milieu communautaire.

Atelier II

Le gouvernement devrait faire quoi ?

Proposition #4

Création d'un fonds de soutien financé par la population avec avantages fiscaux

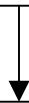
- L'apport de la population;
- Favoriser la participation citoyenne par la libération de temps;
- Engagement du gouvernement sur le plan financier avec un échéancier politique de reconnaissance et un plan stratégique.

Atelier II

Le gouvernement devrait faire quoi ?

Proposition #5

Mettre en place des nouveaux mécanismes de financement



Les mesures proposés...

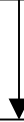
- Récupération de 100% des taxes;
- Fonds dédié pour l'action communautaire (1% du budget de l'État);
- 1% budget de l'État pour le financement de base;
- Diminuer le fardeau des taxes des organismes (taxes scolaires et municipales);
- Financement minimal de base aux organismes communautaires;
- Soutien financier pour la promotion;
- Abaisser le plafond des REER pour remettre aux organismes communautaires;
- Crédits d'impôts;
- Indexation annuelle du financement de base;
- Rapatrier les revenus du gouvernement fédéral ;
- Meilleures déductions fiscales pour les dons de charité;
- Fonds pour immobilisation et rénovation;
- Fonds protégé pour les nouveaux organismes.

Atelier II

Le gouvernement devrait faire quoi ?

Proposition #6

**Programme de promotion
par une publicité sociétale**



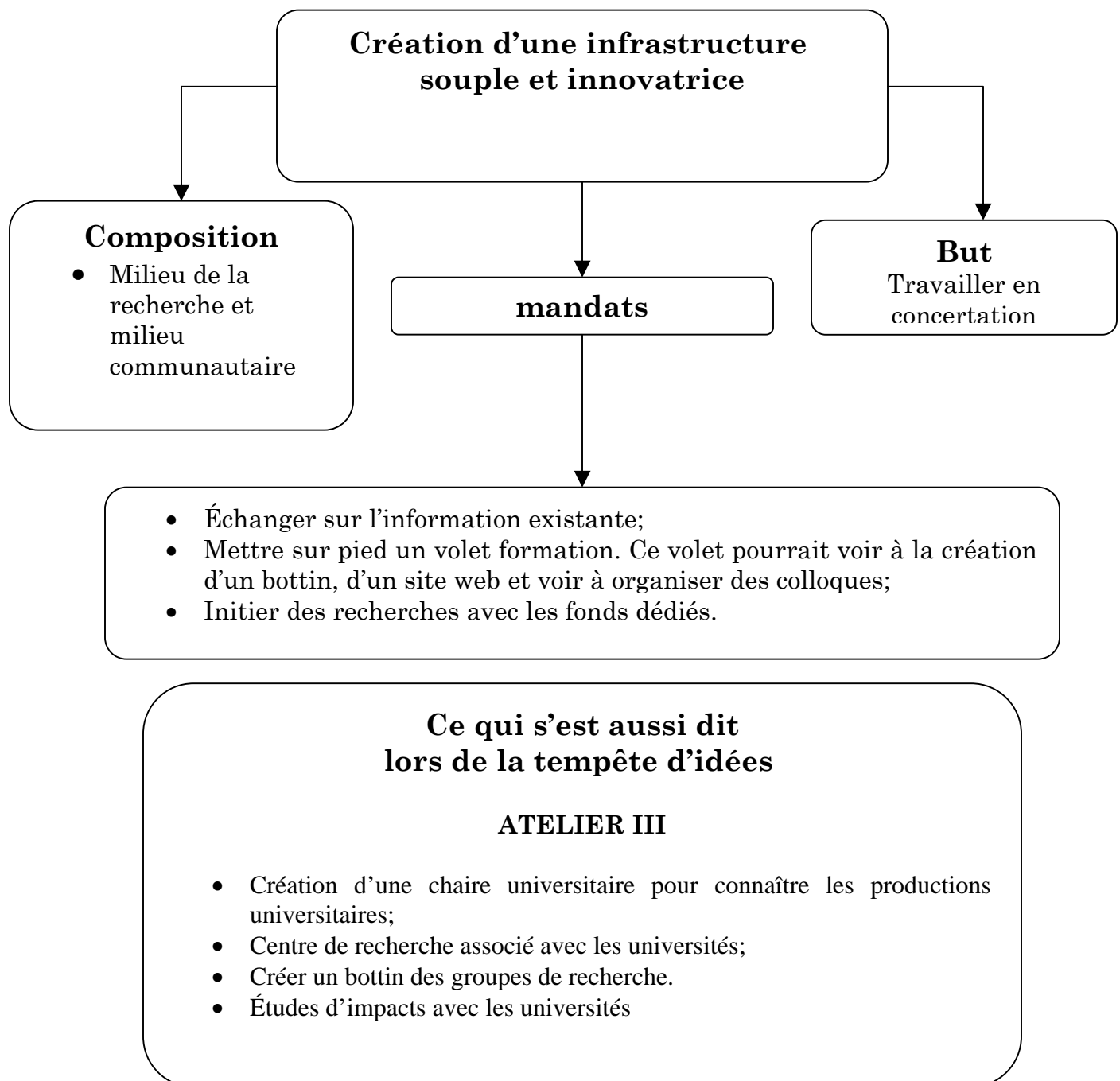
Objectif

- Reconnaissance des organismes.

Atelier III

Le milieu de la recherche devrait faire quoi ?

Proposition #1



Atelier IV

Le milieu philanthropique devrait faire quoi ?

Proposition #1

Création d'un cadre légal qui permettrait de mettre sur pied un grand fonds centralisé qui serait géré de façon démocratique et responsable.

Ce qu'il pourrait contenir...

- Ce fonds pourrait être subdivisé par secteur d'activités (exemple; recherche, défense des droits, secteurs d'activités) ;
- Il pourrait, entre autres, offrir des déductions fiscales;
- Les fondations privées pourraient être sollicitées pour participer à ce fonds.

Ce qui s'est aussi dit lors de la tempête d'idées

ATELIER IV

- Il faut se donner un mécanisme pour que le communautaire soit présent aux prises de décision du comité ou du conseil des gouverneurEs;
- Il pourrait y avoir un pourcentage de l'argent des fondations qui soit versé dans le fonds centralisé et rapatrié dans les régions;
- Mieux faire connaître le milieu communautaire aux milieux philanthropiques;
- Faire connaître la politique de reconnaissance de l'action communautaire autonome aux fondations.

LES 17 COMMUNICATIONS
DU 2 MARS 2006

Liste des éléments de contenu présentés lors du colloque

Des indicateurs au service des communautés pour mieux soutenir les efforts des organismes communautaires /

Réal Boisvert, agent de recherche en santé publique à l'Agence de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre du Québec.

Présentation de l'état d'avancement des travaux d'un mandat confié à la Direction de la santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec par le ministère de la Santé et des Services Sociaux pour identifier, expérimenter et déployer des indicateurs en développement social en matière de développement des communautés pour l'ensemble du Québec.

Réflexion d'organismes communautaires sur leur place et leur contribution au développement local : expérience de l'Abitibi-Témiscamingue /

Josée Bisson, Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue (CROC-AT), Jacinthe Godard, étudiante, maîtrise en service social, UQAT

Ce guide d'animation sur le développement local sert d'outil de formation dans une perspective de création de liens, de partage, d'analyse et d'action communautaire. À travers 3 objectifs soit la réflexion, la concertation à l'accessibilité à la formation, les groupes communautaires pourraient être en mesure de poursuivre, de façon autonome, leur démarche.

Pour que travailler dans le communautaire ne rime plus avec misère! /

Stéphanie Didier et René Doré, Centre de formation populaire (CFP)

Malgré la reconnaissance des groupes communautaires par l'État, les conditions de travail des salariéEs des groupes sont encore nettement inférieures à celles du réseau public. Cette présentation porte sur l'amélioration des conditions de travail dans les groupes communautaires à partir d'une recherche-action sur les avantages sociaux.

Les formes de soutien à l'action collective observées dans des luttes récentes au Québec/

Yvan Comeau, professeur, École de service social, Université Laval

À partir d'enjeux variés, cette présentation fait état des différentes formes de soutien et leurs particularités. Il est également question des pistes stratégiques susceptibles d'être prises en considération dans les actions collectives visant la reconnaissance de l'action communautaire autonome.

Les profils régionaux sur le soutien financier du gouvernement du Québec en matière d'action communautaire : pistes de réflexion /

Daniel Jean, directeur général adjoint à l'action communautaire et aux initiatives sociales du ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale, Marie-Josée Ouellet, conseillère à la planification (SACA), Martine Pichette, conseillère à l'action communautaire (SACA), Brigitte Jomphe, conseillère à l'action communautaire (SACA)

Cette communication porte sur le contenu des profils régionaux. Il est possible de comparer la situation des différentes régions et les particularités de la situation du soutien financier. Il est également question de pistes de réflexion quant aux différentes sources de financement possibles pour les organismes communautaires.

***Les organismes communautaires : des lieux d'exercice de la démocratie /
Michelle Duval, professeure, École de travail social, UQÀM***

Cette communication jette un regard sur la participation des usagers participants des groupes communautaires comme exercice du politique. Malgré une présence irrégulière dans les instances formelles de décision, les organismes communautaires contribuent néanmoins, par d'autres lieux privilégiés par les participants, à l'élargissement de l'espace démocratique en offrant un espace public de parole et d'action.

***Les aléas de l'évaluation dans les organismes communautaires du Québec /
Jacques Hébert, professeur, UQÀM***

Présentation d'une étude faisant le portrait de la situation de l'évaluation dans les groupes communautaires. Cette recherche, issue d'une demande de représentants d'organismes communautaires et d'universitaires, fait notamment la lumière sur deux visions différentes de l'évaluation soit celle des organismes communautaires et celle des bailleurs de fonds.

***Principaux repères quant aux conditions de soutien du ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec à l'action communautaire /
Christian Jetté, professeur, École de service social, Université de Montréal***

Cette communication porte sur les conjonctures sociales, économiques et politiques qui ont favorisé la reconnaissance des organismes communautaires au ministère de Santé et Services Sociaux (MSSS) de 1970 à nos jours. En retraçant l'évolution des organismes communautaires et en faisant l'examen du processus d'institutionnalisation, il sera possible de cerner les conditions ayant favorisé un meilleur soutien de l'action communautaire par le ministère de la Santé et des Services Sociaux.

***L'organisation communautaire en CLSC et l'action communautaire autonome /
René Lachapelle, président du Regroupement québécois d'intervenants et
intervenantes en action communautaire, en CLSC et en Centre de santé***

En s'appuyant sur l'histoire de l'organisation communautaire en CLSC qui se veut une contribution significative à la reconnaissance de l'action communautaire autonome, cette présentation propose des questionnements notamment en regard de l'autonomie de l'organisation communautaire en CLSC ainsi que ses liens avec l'action communautaire autonome dans un contexte de fusion.

***Développer les capacités des bénévoles /
Paul Montminy, conseiller en management et en développement d'OBNL***

Cette communication porte sur l'investissement du Fonds d'aide Chutes-Chaudière (FACC) sur le développement des capacités des bénévoles. Il est question de la formation des bénévoles, du soutien professionnel aux administrateurs ainsi que du développement de partenariats.

***Vers de nouveaux rapports à l'État ? /
Jean Proulx, professionnel de recherche au Laboratoire de recherche sur les pratiques
et les politiques sociales (LAREPPS) de l'UQÀM***

Cette communication porte sur la nécessité de créer de nouveaux rapports entre l'État et les groupes communautaires en santé et services sociaux. Cette présentation traite de l'institutionnalisation des groupes sous forme contractuelle en préservant toutefois leurs attributs propres et un large espace de liberté

***La recherche-action : un levier pour la reconnaissance de l'action communautaire /
Lise Gervais, Relais-Femme***

Pour sortir du limitatif discours économique, du communautaire à titre de « cheap labor » du réseau public et pour rendre justice à son action. En faisant valoir l'apport particulier, la pertinence et la singularité des actions et des effets du mouvement communautaire, cette communication présente la recherche-action comme un outil de reconnaissance et traitera des points suivants : les conditions de réussite du partenariat, les embûches et les débats méthodologiques de l'action communautaire.

***Des communautés solidaires et en santé /
Marc-André Maranda, directeur du Programme de santé publique, ministère de Santé
et des Services Sociaux***

À partir du premier rapport sur l'état de santé de la population produit par le Directeur national de santé publique on présente une importante stratégie : la solidarité au sein des

communautés. Les besoins individuels, les besoins collectifs et les liens sociaux d'une communauté inspirent le concept des communautés solidaires et en santé.

***Les groupes communautaires et les programmes d'assistance financière – Une analyse comparative de cinq (5) provinces canadiennes /
Richard Gauthier, détenteur d'une maîtrise en administration publique, Centre d'études sur l'action communautaire et bénévole***

La présentation de cette étude traite de la provenance de fonds provinciaux, des appareillages administratifs, des critères d'admissibilité, des modes d'attribution et finalement de la reddition de comptes au Québec, en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick.

***Le mouvement de l'action communautaire autonome : 10 ans plus tard /
Daniel Lamoureux, coordonnateur, Comité aviseur de l'action communautaire autonome***

Après une décennie d'action communautaire autonome, après cinq ans de mise en oeuvre de la politique de reconnaissance et de soutien, quelles sont les forces et les faiblesses du mouvement de l'ACA, ses acquis et ses échecs, les instruments de lutte à sa disposition, ses contraintes et ses menaces à court et à moyen terme?

***Des outils de renforcement des capacités des communautés : Les fonds dédiés créés en partenariat avec les Fondations communautaires /
Lucie St-Gelais, m.b.a., coordonnatrice pour le Québec, Fondations communautaires du Canada***

Pour connaître le mouvement des Fondations communautaires au Québec, au Canada ainsi que dans le monde; pour comprendre les rôles et les fonctions d'une Fondation communautaire; pour que le fonds dédié soutienne la mission des groupes communautaires.

***Le défi du développement des communautés pour les organismes communautaires à partir de l'analyse de pratiques estriennes /
Jacques Caillouette, PH. D. Service social, Université de Sherbrooke***

Cet exposé consiste à développer un matériel théorique et empirique, à partir de pratiques estriennes de manière à contribuer à une meilleure compréhension des défis que lancent les approches de développement des communautés aux organismes communautaires dans les années à venir au Québec. Quatre variables seront analysées soit l'empowerment, le partenariat, les liens cliniques / communautaires et l'innovation organisationnelle.

***Le pouvoir communautaire/
Conférence de Michel Venne, directeur de l'Institut du nouveau monde***

Le conférencier présente le profil de l'entrepreneuriat social et suggère une nouvelle alliance pour le mouvement communautaire. En se basant sur le livre d'un auteur américain, on présente les qualités nécessaires à un entrepreneur social ainsi que les conditions propices à son rayonnement. Selon le conférencier, le mouvement communautaire a tout intérêt à faire alliance avec la classe moyenne pour faire triompher les différentes causes portées par l'action communautaire.

Mission impossible/

Pièce de théâtre originale de la compagnie Piperni Spectacles sur mesure

Texte de Jacques Piperni. Des employéEs d'une agence de publicité échafaudent le contenu d'une campagne publicitaire sur les groupes communautaires du Québec. Partant de l'ignorance et de préjugés, les quatre personnages font connaissance et se découvrent des liens avec l'action communautaire. En finale, un concours de publicité entraîne la participation de la salle. Durée approximative : 40 minutes.

Action communautaire, colloque 2006

Film produit par la TROC Centre-du-Québec/Mauricie

Entrevues avec 18 personnalités associées au mouvement communautaire. Les propos des personnes interviewées ont été regroupés en 7 thèmes : promotion, recherche, réseautage, une loi, le fonds dédié, co-production et s'unir. Durée 33 minutes. Document mis en vente.

Entrez... c'est ouvert!

Film produit par le ROC 03

Le film donne principalement la parole à des hommes et à des femmes membres et participantEs d'organismes communautaires en santé et services sociaux de la région de Québec. Fondatrice, utilisateur, bénévole, militante, membre de Conseil d'administration témoignent du bienfait et de la nécessité de l'action communautaire. Durée 75 minutes. Document mis en vente.

Guide pour les participantEs aux ateliers du 3 mars 2006/

Document produit par la TROC Centre-du-Québec/Mauricie

Document de quatre pages présentant succinctement 18 idées pour les quatre types d'atelier du colloque.

Conclusion

La TROC Centre-du-Québec a eu l'idée de tenir le colloque *Relever le défi de la reconnaissance et du soutien de l'action communautaire au Québec*. Elle en a assumé la responsabilité, les risques et les exigences.

Pour ce qui est des suites au colloque, la TROC n'a ni la capacité et ni la légitimité d'assumer seule la responsabilité, les risques et les exigences. Toutes les propositions issues des ateliers vont nécessiter un partenariat important au sein du mouvement communautaire et parmi les alliés de l'action communautaire.

Vous pouvez compter sur notre TROC pour travailler à des suites concrètes. Mais, à l'évidence, vous devez vous impliquer, vous lecteur et lectrice de cette synthèse et qui partagez la volonté de voir l'action communautaire mieux répondre aux besoins de la population et participer à l'amélioration de la société québécoise.

Notre conseil d'administration invite donc les gens et les organisations, de tout milieu, intéressés à réaliser une ou des propositions contenues dans ce document à former des équipes de travail.

C'est avec optimisme que nous passons du rôle de responsable d'un événement à partenaire de chantiers collectifs à définir entre volontaires engagés dans l'action communautaire.

Au plaisir de travailler avec vous,

Renaud Beaudry
Coordonnateur



347, Laviolette Trois-Rivières G9A 6L6
téléphone (819) 371-5957
télécopieur (819) 371-3341
troc-cq-m@bellnet.ca